

Procès-verbal de la neuvième assemblée de la présente année du conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets tenue le mardi 15 novembre 2022 à 19 h, au Centre Monseigneur Marcoux, 2025, rue Adjutor-Rivard.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2023)
M. Martial Van Neste	Vice-président (2023)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire cooptée (2023)
M. Samuel Clavet-Labrecque	Trésorier (2023)
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice (2024)
Mme Ève Duhaime	Administratrice (2024)
Mme Joséphine Hénault	Administratrice (2023)
M. Marc-André Dupont	Administrateur coopté (2023)

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet
----------------------	--

IL Y A QUORUM.

ABSENCE :

M. Christian Milette	Administrateur coopté (2023) (démissionnaire)
----------------------	---

Assistaient également :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées, 2 personnes assistent à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 22-09-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22-09-02 Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2022
- 22-09-03 Points de suivi
- 22-09-04 Cooptation d'un nouveau membre
- 22-09-05 Période de questions du public
- 22-09-06 Période du conseiller municipal
- 22-09-07 Enjeux d'aménagement du quartier
- 22-09-08 Logo / emblèmes du conseil de quartier (bannière)
- 22-09-09 Vie communautaire
- 22-09-10 Tour des comités
- 22-09-11 Trésorerie
- 22-09-12 Varia
- 22-09-13 Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

22-09-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente, Mme Marie-Hélène Deshaies, souhaite la bienvenue à tous. Il y a quorum.

SUR PROPOSITION DE Mme Ève Duhaime, DÛMENT APPUYÉE par Mme Marie-Joëlle Hotte, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

22-09-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2022

Page 9, retirer Verdir Saint-Sauveur.

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par Mme Joséphine Hénault, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 18 octobre 2022.

22-09-03 POINTS DE SUIVI

[Limoilou et le climat](#) – Mme Hénault a rempli le questionnaire en ligne à titre de citoyenne et à titre de représentante du conseil de quartier. Tous les volets intéressant le conseil de quartier n'ont pu être inscrits faute de place dans le formulaire.

Retour rencontre Brivia – Un article a été publié par Radio-Canada ([4 novembre 2022](#)) sur le projet du groupe Brivia. Tel qu'anticipé à la dernière assemblée, le promoteur a récupéré sa présentation pour dire que le conseil de quartier de Maizerets avait été « mis dans le coup ». Mme Deshaies a contacté le journaliste et ce dernier a modifié le texte de l'article

[Vision de la 1^{ère} avenue](#) – Mme Hénault a assisté à la rencontre de la Ville avec les conseils de quartier du Vieux-Limoilou et Lairet le 3 novembre 2022. La première partie de la rencontre concernait la 1^{ère} avenue et la seconde, la 18^e rue. Plusieurs mesures d'apaisement de la circulation ont été apportées par la Ville depuis 2017 dans le secteur. Les statistiques indiquent que les conducteurs ont réduit leur vitesse et que le nombre d'accidents est passé de 30 en 2015-2017 à 9 en 2018-2020. Le plan d'aménagement de la 18^e rue entre la 1^{ère} avenue et l'avenue Bergemont est en cours, basé sur l'étude d'impact du tramway qui prévoit une augmentation de 60% de la circulation sur la 18^e rue. Le plan prévoit notamment un élargissement des trottoirs à 2 m, un rétrécissement des voies automobiles et des saillies de trottoirs, en partie végétalisées, aux intersections. Le viaduc du CN, près de l'avenue Bergemont, va devoir être refait, mais les piliers centraux ne seront plus requis, de sorte qu'on prévoit le marquage au sol d'une bande de 1 m de large pour faciliter le passage des vélos.

Stationnement trop près des coins de rue – M. Leclerc indique qu'en suivi à la résolution 22-CA-20 du [20 septembre 2022](#), l'équipe d'entretien des voies de circulation responsable de la surveillance du stationnement sur rue à la Ville a reçu la recommandation de porter attention au stationnement sur rue près des intersections dans le quartier de Maizerets.

Espace de rangement – Le volume de l'espace de rangement pour le conseil de quartier au centre Monseigneur-Marcoux serait de l'ordre de deux armoires de cuisine ou un d'un placard.

22-09-04 **COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

M. Marc-André Dupont a déposé sa candidature comme membre coopté et elle est conforme.

RÉSOLUTION 22-CA-27

Concernant la nomination d'un membre coopté au conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Ève Duhaime, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M. Marc-André Dupont comme membre coopté au conseil d'administration. Son mandat commence maintenant et se termine en avril 2023.

Poste coopté disponible – M. Millette n'étant plus directeur du Centre Monseigneur Marcoux, il se désiste de son poste coopté au sein du conseil. Le nouveau directeur du centre va aborder le sujet de la relève à son prochain conseil d'administration.

22-09-05 **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

M. Marcel Paré, ancien administrateur du conseil de quartier, voudrait formuler un commentaire sur la consultation publique qui va débiter bientôt pour le secteur de la Canardière. Parmi les [principaux objectifs](#) énoncés, il souligne le piège de celui d'*axer les interventions sur le développement durable, notamment en valorisant l'énergie générée par certaines installations municipales*. Dixit l'incinérateur, ce qui est impossible à réaliser parce que c'est un contresens qui a été souligné par le BAPE lors de la [consultation sur les déchets ultimes](#). Le principe de base est que la matière ne peut plus être valorisée ou recyclée lorsqu'elle atteint l'étape de l'incinération. Il faut demeurer vigilant face à des discours qui ne se renouvellent pas.

22-09-06 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Claude Villeneuve invite les gens à participer aux activités de participation publique du secteur de la Canardière. Le conseil de quartier et la Table citoyenne Littoral-Est ont travaillé très fort pour que des visions alternatives soient mises de l'avant. Les ateliers sont nombreux et variés et tout n'est pas décidé d'avance.

Il a fait des validations concernant l'organisme sans but lucratif (OSBL) InnoVitam au Registraire des entreprises. Il y a des zones d'ombres et d'incertitudes dans le projet à cause de cette tierce partie. Il faudrait plus de transparence de la part de la Ville pour aller de l'avant avec la zone d'innovation.

22-09-07 ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

• Innovitam et consultations de la Canardière

La Ville de Québec a lancé officiellement le [9 novembre 2022](#) les activités de participation publique pour la [Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière](#) et présenté le calendrier des séances et ateliers à venir.

Séances d'information	23 novembre 2022	19 h en mode hybride	Vision de la mobilité active Tramway de Québec
	25 novembre 2022	12 h en ligne	Stratégie de développement durable
	7 décembre 2022	19 h en mode hybride	Vision de l'habitation InnoVitam
Ateliers participatifs	19 janvier 2023	19 h en mode hybride	Habitation
	31 janvier 2023	19 h en mode hybride	Développement durable- Volet environnement
	1 ^{er} février 2023	19 h en mode hybride	Développement durable - Volets social et économique (incluant le bâtiment du garage Canardière)
	16 février 2023	19 h en mode hybride	Cadre bâti et axes structurants
	28 février 2023	19 h en mode hybride	Mobilité
Groupes de discussion	Février 2023	2 demi-journées en ligne (organismes et experts)	Discussions approfondies sur les grandes thématiques
Ateliers personnalisés	Janvier ou février 2023	2 demi-journées (Aînés et immigrants)	Discussions sur les thèmes qui concernent des lieux qu'ils ont l'habitude de fréquenter

Mme Deshaies reconnaît la diversité des informations, des activités et des thèmes. Elle souligne toutefois que le premier objectif de la vision d'aménagement qui va être élaborée est d'*actualiser et consolider les planifications mises de l'avant jusqu'à maintenant dans une vision globale considérant notamment le déploiement du tramway dans la zone InnoVitam*. Elle attire l'attention sur le fait que cet objectif annonce sans équivoque que le projet InnoVitam va avoir lieu coûte que coûte. La discussion semblait plus ouverte à la Table des acteurs clés, mais avec cet énoncé, la porte semble maintenant fermée à la discussion. La Ville fournit des informations sur le projet mais ne s'interroge pas sur la légitimité et la pertinence du projet dans le quartier.

Le conseil de quartier n'a pas obtenu plus d'informations pour le moment sur la caractérisation des sols et l'état de contamination des 15 terrains visés par le projet. Il n'y a pas eu d'annonce officielle que les terrains avaient été décontaminés pour un usage résidentiel.

Mme Deshaies souligne d'autres ambiguïtés comme la notion de populations vulnérables qui inclut les aînés et les immigrants mais non les personnes en situation de pauvreté et la confusion entre logement social et logement abordable. Elle souligne également le calendrier très serré et rapide qui fait en sorte que la Vision sera déposée dès ce printemps, soit peu de temps après la consultation.

Les membres du conseil d'administration sont invités à échanger sur le sujet. En résumé, les membres ne sont pas contre l'innovation mais ils expriment le souhait que la consultation citoyenne soit plus approfondie et que la Ville fasse preuve de plus de transparence et fournisse des informations claires concernant InnoVitam et les technologies qui seront implantées.

RÉSOLUTION 22-CA-28

Concernant une recommandation à la Ville relativement à la consultation publique de la Vision d'aménagement des quartiers de la Canardière

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec a lancé officiellement le 9 novembre 2022 les activités de participation publique pour l'élaboration de la [Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière](#) ;

CONSIDÉRANT QUE le premier objectif de la vision d'aménagement qui va être élaborée est *d'actualiser et consolider les planifications mises de l'avant jusqu'à maintenant dans une vision globale considérant notamment le déploiement du tramway dans la zone InnoVitam* ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Maizerets a déjà demandé à la Ville de Québec, à titre d'interlocuteur privilégié, un état de la contamination des 15 terrains visés par la zone d'innovation et une suspension des travaux jusqu'à ce qu'une entente soit conclue concernant un processus de gouvernance partagée pour le développement de ces terrains (résolutions 22-CA-07, [février 2022](#) et CA-21-08, [juin 2021](#)) :

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies, DUMENT APPUYÉE PAR M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ que le conseil de quartier de Maizerets

- dénonce le fait qu'Innovitam soit présenté comme un fait établi dans les objectifs même de la Vision d'aménagement ;
- réclame un débat public dans le cadre de la consultation sur la vocation des 15 terrains visés pour la zone d'innovation
- et réclame la suspension des activités d'InnoVitam pendant la consultation dans la perspective d'un développement du quartier par et pour les citoyens.

M. Clavet-Labrecque demande le vote. À titre de présidente, Mme Deshaies s'abstient de voter. Résultats du vote : 6 pour et 1 abstention.

• **Projet pancanadien sur la qualité du cadre bâti**

M. Van Neste revient sur le [projet pancanadien quinquennal](#) sur la qualité de l'environnement bâti et signale que dans le cadre de ce projet un groupe de l'Université Laval se penche plus particulièrement sur le projet de la zone InnoVitam et sur l'implication citoyenne. Une rencontre sur les différents enjeux que cela soulève a déjà eu lieu. C'est à suivre.

- **Terrain de l'ancien centre communautaire Mgr-Marcoux – s.o.**
- **Dossier tramway**

M. Van Neste a assisté à la rencontre de démarrage du Comité de liaison avec les communautés du projet de tramway qui a eu lieu le 27 octobre 2022 à 19 h avec les président.es des conseils de quartier concernés et des représentant.es de plusieurs organismes. Le comité devrait se réunir aux 6 mois et se pencher sur les impacts globaux, les stratégies de communication et les réactions de la population. Le comité devrait être actif jusqu'à deux ans après la mise en opération du tramway, laquelle est prévue le 15 août 2028.

Des réunions sectorielles devraient également avoir lieu. Une telle réunion est prévue prochainement pour discuter des impacts du tramway sur la place Maizerets, l'église et la circulation sur le chemin de la Canardière.

- **Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3^e lien – s.o.**
- **Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets – s.o.**
- **Terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa – s.o.**
- **Enjeux de circulation et sécurité routière dans le quartier**

Mme Hénault a contacté Mme Poulin-Tessier qui a fait part à la dernière assemblée des enjeux de sécurité routière sur le corridor scolaire nouvellement aménagé de l'école des Jeunes-du-Monde. Elle va pouvoir faire le lien avec les parents de l'école. M. Van Neste a approché pour sa part un spécialiste en sécurité routière qui pourrait monter un dossier complet sur le sujet pour 1 700 \$ ou effectuer un travail d'animation pour 300 \$.

Comme l'enjeu demeure de tenir les ateliers rapidement pour profiter du momentum, on convient de faire dans un premier temps une démarche avec les parents et éventuellement, une recherche un peu plus poussée pour laquelle une demande de subvention pourrait être faite dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière de la Ville.

Mme Hénault contacte le spécialiste pour l'animation d'une rencontre avec les parents. Une personne devrait également être chargée de rédiger un compte rendu de la rencontre. L'exercice est important parce que la Ville implante le modèle d'aménagement de corridor scolaire à plusieurs endroits sur son territoire.

- **Traverse piétonne 18^e rue/boulevard Henri-Bourassa – s.o.**
- **Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière**

Projet 2023 – Mme Mouchon a contacté les deux écoles du quartier par rapport à un projet d'école à vélo. Elle n'a pas encore eu de retour à ce sujet. Il s'agirait d'organiser une journée de sensibilisation à la sécurité routière avec, au besoin, des corridors actifs temporaires de circulation à vélo. Elle a déjà rédigé en grande partie le projet et pourrait le déposer à la Ville d'ici la date limite du 30 novembre si les écoles se montrent intéressées.

RÉSOLUTION 22-CA-29

Concernant le dépôt d'un projet de sensibilisation à la sécurité routière à déposer d'ici le 30 novembre 2022

Conseil de quartier de Maizerets

SUR PROPOSITION DE M. Marc-André Dupont, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Joséphine Hénault, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Maizerets mandate Mme Liane-Clarisse Mouchon pour rédiger et déposer d'ici le 30 novembre 2022 un projet de sensibilisation à la sécurité routière dans le cadre du [programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière](#) de la Ville de Québec.

Projet 2021 – M. Van Neste indique qu'il reste encore du travail à faire sur le projet qui consistait à réaliser une consultation auprès de la population du quartier afin de mieux connaître les besoins en matière de sécurité routière. La première étape qui consistait à mettre au point un questionnaire a été complétée par Accès Transports viables. Il faudrait maintenant publier le questionnaire et compiler les résultats par la suite.

RÉSOLUTION 22-CA-30

Concernant un engagement financier pour le projet de sécurité routière 2021

CONSIDÉRANT QU'une subvention de 3 000 \$ a été obtenue de la Ville en 2021 pour un projet de sensibilisation à la sécurité routière soumis par le conseil de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE le questionnaire réalisé par Accès Transports viables en 2021 doit être rempli par des résidents pour connaître les besoins du quartier en matière de sécurité routière ;

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Hélène Deshaies, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Maizerets autorise un engagement financier pour faire publier et promouvoir sur les pages Facebook le questionnaire du projet de sécurité routière 2021.

- **Qualité de l'air dans le quartier – s.o.**

22-09-08 LOGO / EMBLÈMES DU CONSEIL DE QUARTIER (BANNIÈRE)

La Ville procède actuellement à une révision du logo des conseils de quartier et une image de marque sera développée mais l'échéancier n'est pas connu. Le conseil de quartier est libre de développer sa propre image.

L'idée d'un brainstorming sur le sujet à l'occasion du souper de Noël est retenue.

22-09-09 VIE COMMUNAUTAIRE

- **Oasis St-Pie X – s.o.**
- **Murales**

Mme Duhaimé mentionne qu'une nouvelle personne a été mandatée pour contacter toutes les personnes en ce qui concerne les murs. M. Villeneuve sera interpellé pour le conseil d'arrondissement, mais pas avant février ou mars. La grande murale pourrait éventuellement être réalisée sur Saint-Pie-X. L'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) a été contacté et est intéressé. Cette grande murale serait réalisable dans une phase 2 du projet.

- **Centre Monseigneur-Marcoux**

Frigo – Mme Duhaime indique que le samedi 19 novembre 2022, une journée de transformation de bouffe est prévue autour du Frigo.

Café interculturel – Mme Duhaime a proposé une activité [Écrire ça libère](#) le 8 décembre prochain pour le groupe des aînés. L'objectif sera de réaliser des cartes de Noël pour les prisonniers des pays où les droits humains ne sont pas respectés. L'événement sera relayé sur la page Facebook.

Domaine Maizerets – Le jeudi 1^{er} décembre, 19 h 30, le groupe TRAD [La Déferlante](#) sera au domaine Maizerets.

- **Rendez-vous Limoilou**

Il y a eu une rencontre le 19 octobre réunissant une trentaine de partenaires. À la suite des sondages, le portrait a été réalisé et des enjeux ont été identifiés. Un compte rendu sur le sujet sera disponible sous peu. Les quatre enjeux principaux sont inclusion et pouvoir d'agir, sécurité alimentaire, logement et environnement. Mme Duhaime siègera sur le comité des priorités qui se penchera sur les moyens de mettre en œuvre les priorités. Deux rencontres sont prévues prochainement.

- **Maizerève et fête d'hiver**

Maizerève – M. Van Neste dresse le bilan de Maizerève. L'achalandage déçoit un peu à cause des confusions qui se sont produites à quelques moments avec d'autres activités. Les prestations musicales ont été appréciées. Les points à améliorer sont la visibilité et la promotion de l'événement ainsi que la date de tenue de l'événement. Il faudra valider l'intérêt du quartier à participer et réfléchir sur la prochaine édition. M. Van Neste, Mme Hotte et Mme Duhaime sont intéressées à participer. Une rencontre est à prévoir d'ici peu.

Fête d'hiver – Mme Mouchon a fait part au centre Monseigneur Marcoux de l'intérêt du conseil de quartier à participer à la fête d'hiver et à en savoir plus.

22-09-10 **TOUR DES COMITÉS**

- **Comité de verdissement**

Mme Hénault a relancé le comité de verdissement mais aucune rencontre formelle n'est prévue pour le moment. La cartographie fine des terrains privés dont il est question au point suivant sera un outil majeur pour le comité.

Opération canopée avec le conseil de quartier du Vieux-Limoilou – Mme Hénault a partagé avec le conseil d'administration une [lettre d'appui](#) au projet structurant de l'OSBL Emprises – Espaces urbains visant la valorisation et la requalification d'espaces de plantation d'arbres en milieu urbain dense. L'organisme procède actuellement à des demandes de subvention.

L'année dernière, l'organisme a bénéficié d'une subvention pour réaliser une cartographie fine des terrains privés de Limoilou dans le but d'identifier les endroits propices à la plantation d'arbres à grand déploiement. Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou veut procéder l'année prochaine au deuxième volet du projet, soit la plantation proprement dite. Le troisième volet du projet consistera à recenser les terrains qui pourraient être transformés en [fiducie d'utilité sociale](#)

(FUS) immobilière. Des pourparlers sont en cours avec la Ville pour un terrain situé près de la rivière Saint-Charles. Des experts vont être approchés pour s'approprier le processus de FUS.

Le conseil de quartier de Maizerets a été approché par le Vieux-Limoilou pour connaître son intérêt à faire réaliser une cartographie fine du quartier Maizerets à l'instar de celle réalisée pour le Vieux-Limoilou. La lettre d'appui confirme cet intérêt.

La date limite pour une demande de subvention par l'organisme Emprises – Espaces urbains est le 14 novembre. Si la réponse est positive, le conseil de quartier devra collaborer à la gestion du projet de cartographie fine. En ce sens, la lettre d'appui recommande que le conseil de quartier de Maizerets siège au conseil d'administration de l'organisme. Mme Hénault serait intéressée à représenter le conseil de quartier.

RÉSOLUTION 22-CA-31

Concernant une lettre d'appui à l'organisme Emprises – Espaces urbains

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Ève Duhaime, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier mandate Mme Joséphine Hénault pour transmettre la lettre d'appui du conseil de quartier de Maizerets au projet de verdissement de l'organisme Emprises – Espaces urbains.

Présentation sur le stationnement écoresponsable – Mme Mouchon souhaiterait réactiver le sujet. Mme Deshaies suggère de mettre le sujet au début du prochain ordre du jour afin qu'on ait le temps d'en discuter.

- **Table de concertation vélo**

M. Van Neste mentionne qu'une rencontre est prévue bientôt. Un suivi particulier est fait sur l'arrimage tramway-vélo et sur les aménagements des corridors scolaires. La Table a aussi exprimé sa position concernant la Vision de la mobilité active.

- **Limoil'air**

Mme Hénault mentionne que 64 capteurs ont été installés, dont 13 dans le quartier. Beaucoup de données sont enregistrées et la population citoyenne a été appelé à les exploiter. On envisage toutefois la possibilité de travailler les données pour les rendre plus digestes et pour contrôler certains facteurs qui influencent les relevés, comme l'humidité.

- **Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec (CVGMR)**

Mme Mouchon a finalement eu l'occasion de visiter l'incinérateur. Elle résume en vrac les derniers développements. Un sous-comité travaille sur les règles de fonctionnement du comité. Le [1^{er} novembre](#), la Ville a fait l'annonce du début de la collecte des résidus alimentaires dans l'arrondissement de La Haute Saint-Charles. La collecte débutera en avril dans l'arrondissement de La Cité Limoilou. M. Villeneuve mentionne que l'enjeu actuellement dans la collecte est que les sacs mauves ne sont pas recyclables.

La prochaine rencontre du comité aura lieu le 1^{er} décembre.

Des consultations publiques auront lieu prochainement sur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles ([PMGMR](#)). L'annonce devrait en être faite le 29 novembre.

Mme Deshaies demande si le comité entend participer aux ateliers participatifs sur le développement durable lors de la consultation sur le secteur de la Canardière. Mme Mouchon mentionne que le comité réfléchit à divers aspects du développement durable, mais que les équipements actuels de la Ville sont basés sur de vieilles technologies qui ne sont pas aussi performantes.

- **Comité Vigilance sur les activités portuaires (CVAP) – s.o.**
- **Table citoyenne Littoral-Est**

Une vingtaine de personnes ont participé à la rencontre sur le droit au logement dans les quartiers du Littoral-Est, qui a eu lieu comme prévu le 24 octobre ([Droit de parole, 9 novembre](#)). La notion de logement abordable a été complètement déconstruite. Beaucoup d'enjeux dans le quartier sont signalés au Bureau d'animation et information logement du Québec Métropolitain ([BAIL](#)). La situation du logement est très inquiétante. Un comité Logement a été formé.

22-09-11 **TRÉSORERIE**

À la suite du désistement de M. Clavet-Labrecque au poste de trésorier, Mme Hénault accepte de prendre la relève.

RÉSOLUTION 22-CA-32

Concernant la désignation de Mme Joséphine Hénault au poste de trésorière

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Ève Duhaime, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Mme Joséphine Hénault au poste de trésorière du conseil de quartier de Maizerets.

RÉSOLUTION 22-CA-33

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier

CONSIDÉRANT le désistement de M. Samuel Clavet-Labrecque comme trésorier du conseil de quartier ;

CONSIDÉRANT la nomination de Mme Joséphine Hénault comme trésorière à l'assemblée du 14 novembre 2022 ;

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Joëlle Hotte, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Mme Joséphine Hénault signataire des effets bancaires à compter du 14 novembre 2022. Le nom de M. Samuel Clavet-Labrecque doit être retiré de la liste des signataires.

Les changements doivent être faits au Registraire des entreprises et à l'institution bancaire.

- **Prévision pour le budget de fonctionnement**

Le solde prévisionnel en fin d'année étant de 50 \$ environ, une demande de subvention de 2500 \$ sera faite pour l'année 2023. M. Leclerc rappelle que le budget de fonctionnement a été augmenté et qu'il passe de 1 500 \$ à 2 500 \$ en 2023.

- **Approbation des dépenses pour Maizerêve**

M. Van Neste présente à l'écran le bilan financier de l'événement Maizerêve. Le budget du conseil de quartier pour cet événement était de 6 500 \$. Les dépenses s'élèvent à 6 702,06 \$. Le surplus de dépenses est assumé à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier. Trois paiements sont à autoriser par le conseil d'administration.

RÉSOLUTION 22-CA-34

Concernant un paiement totalisant 6 702,06 \$ pour la réalisation de l'événement Maizerêve à l'été 2022

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Joëlle Hotte, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 5 727,18 \$ au Centre Monseigneur Marcoux pour des dépenses reliés à l'événement, de 574,88 \$ à la Génératrice pour l'animation vélo lors de l'événement et de 400 \$ à Chatel Léa pour le graphisme.

- **Paiement du procès-verbal**

RÉSOLUTION 22-CA-35

Concernant le paiement du procès-verbal du 15 novembre 2022

SUR PROPOSITION DE Mme Ève Duhaime, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Liane-Clarisse Mouchon, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 15 novembre 2022.

22-09-12 **VARIA**

Annonce d'étudiants du CEGEP – Le conseil de quartier accepterait de relayer les activités socio-culturelles de l'Association des étudiantes du CEGEP Limoilou sur demande à cet effet.

Souper de Noël – Le souper aura lieu au restaurant Le Maizerets le dimanche 11 décembre à 18 h. Neuf personnes seront présentes.

Demande d'opinion – Une consultation publique et une demande d'opinion sont planifiées à la prochaine assemblée du conseil de quartier, le 20 décembre à 19 h.

22-09-13 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 h 40. La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 20 décembre 2022.

M^{me} Marie-Hélène Deshaies

Annexe - Lettre d'appui à l'initiative de Emprises – Espaces urbains

Québec, le 15 novembre 2022

A/S de Mathieu Caron, administrateur
Emprises – Espaces urbains
1004 4^e avenue, Québec, G1J 3B2

OBJET : Lettre d'appui au projet de verdissement

Par la présente, le Conseil de Quartier Maizerets souhaite appuyer la réalisation du projet structurant qui vise la valorisation et la requalification d'espaces de plantation d'arbres en milieu urbain dense. Nous croyons que cette initiative d'Emprises a le potentiel de rayonner bien au-delà du quartier Vieux Limoilou et profiter notamment aux citoyens et citoyennes du quartier Maizerets.

Le Conseil de Quartier Maizerets travaille activement sur les enjeux de la qualité de l'air, la lutte aux îlots de chaleur et la protection de la biodiversité sur son territoire. Nous siégeons aussi sur le conseil d'administration de la Table citoyenne Littoral Est, un organisme communautaire qui a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des citoyen.ne.s des quartiers du Littoral Est. Notre équipe est déjà très sensible aux questions d'aménagement et de valorisation du territoire, d'occupation et de végétalisation des sites sous-utilisés, de la participation citoyenne aux enjeux locaux d'urbanisme et de design urbain. Le territoire du quartier Maizerets comprend plusieurs sites vacants qui ont le potentiel d'être valorisés et requalifiés, avec en tête la qualité de vie et de l'environnement en priorité. Ces lots potentiels devraient faire l'objet d'une cartographie fine et détaillée.

En ce sens, il nous fait plaisir de mandater Emprises pour coordonner cette étape de cartographie, sur les terrains privés, les terrains non municipaux et ceux en friche. Nous sommes au fait qu'une démarche de cartographie régionale est en cours au Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO), et qu'elle s'inscrit dans la plus large entreprise du Collectif Canopée à venir. Par contre, nous sommes d'avis avec Emprises que ce travail n'aboutira pas sur un degré de détail suffisant pour être utile à l'étape de plantation et de mobilisation citoyenne.

Pour que notre comité de verdissement soit en mesure de contacter ses citoyens et citoyennes, l'exercice de cartographie ne doit pas se boucler sur une simple liste de lots à fort potentiel, mais plutôt sur un portrait de chacun de ces lots à forts potentiel. Ce portrait, piloté par Emprises en partenariat avec nous, devrait inclure des caractéristiques techniques du site (proximité des services, d'une fondation de blocs, etc.) et même une photo prise à l'étape de repérage. Ce degré de détail nous permettra d'investir là où nous sommes en mesure de faire une différence : dans la mobilisation de nos voisins et voisines. Le travail minutieux d'Emprises permet à un bénévole de notre réseau de relayer l'information au propriétaire d'un lot sans toutefois être un spécialiste de foresterie urbaine. Autrement dit, la cartographie à l'échelle d'Emprises nous donnera les moyens d'agir efficacement sur notre territoire.

La cartographie devrait aussi prioriser la plantation d'arbres à grand déploiement, qui ont un impact majeur sur l'indice de canopée, puis ensuite indiquer les zones à potentiel moindre. Elle devrait enfin inclure les zones en friche et les terrains sous-utilisés, qui ont le potentiel d'être valorisés et reboisés.

Considérant le degré d'avancement de sa cartographie locale du Vieux Limoilou, nous considérons Emprises bien placée pour reprendre l'exercice dans notre quartier, en collaboration avec nos partenaires locaux et les citoyens.

Conseil de quartier de Maizerets

Nous souhaitons aussi encourager Emprises dans son projet de boisé urbain sur un site vacant, particulièrement s'il s'agit d'une première Fiducie d'utilité sociale (FUS) immobilière sur le territoire de la Ville. Ce récent modèle de gouvernance immobilière fait écho aux valeurs de notre équipe et représente une des avenues les plus prometteuses pour la réappropriation du territoire par les citoyen.ne.s. Nous considérons donc que les efforts investis en ce sens par Emprises bénéficieront aussi à notre propre quartier, ou plusieurs sites en friche attendent le même genre de traitement et d'engagement.

Nous concluons en mentionnant qu'il serait souhaitable, compte tenu de la mission d'Emprises de valoriser des espaces à l'échelle de la Basse-Ville, qu'un poste au conseil d'administration soit réservé pour le Conseil de quartier Maizerets.

Cordialement,

Joséphine Hénault

Administratrice, Conseil de quartier Maizerets